



INTRODUCTION

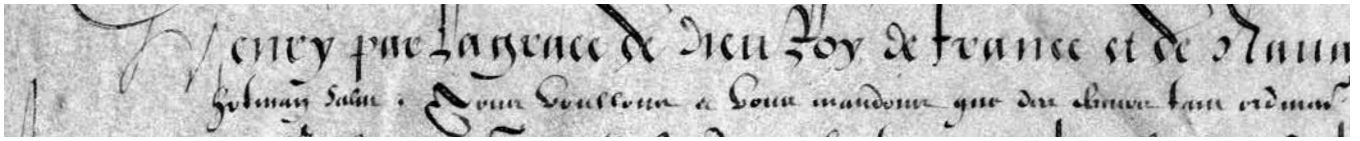
Le Fort-Témiscamingue, un lieu de rencontre, un lieu de mémoire

Tout d'abord, un malentendu à dissiper. S'il est question, ici, d'un fort construit en bordure du lac Témiscamingue, qu'il soit bien entendu qu'il ne s'agit en aucune façon d'une place forte dans le sens conventionnel du mot, avec fortifications, système de défense, canons et milice.

Et si ce fort est pendant une certaine période entouré d'une palissade, d'une enceinte formée d'une suite de pieux juxtaposés les uns aux autres, l'établissement dont il est question n'en est pas moins

essentiellement consacré au commerce des pelleteries.

S'il accueille l'expédition militaire du chevalier de Troyes, en mai 1686, l'histoire n'y rapporte aucune bataille, exception faite de la mise à sac du poste de traite par les Iroquois, vers 1688-1689. Une attaque qui mène à l'abandon provisoire de l'établissement. Les activités commerciales du secteur ne sont relancées qu'avec la construction d'un autre comptoir, sur la rive québécoise du lac Témiscamingue cette fois.



À partir de la période anglaise, le nouveau fort est paradoxalement désigné sous le nom de Vieux-Fort. Encore là, il faut entendre « fort » dans le sens très restrictif de *comptoir d'échange, d'emplacement d'habitations ou de village*.

Localisé dans le canton Duhamel, à neuf kilomètres au sud-est de Ville-Marie, le Fort-Témiscamingue occupe un emplacement exceptionnel qui motive successivement les traités français et anglais à y tenir comptoir. Tout comme y ont établi leurs campements, pendant des millénaires, sur une base saisonnière, les populations anichinabées¹ qui occupent la région du Témiscamingue.

Ce lieu devient vite la plaque tournante du commerce des fourrures et le centre de ralliement de la grande et nomade famille algonquienne. On peut à juste titre s'étonner de l'absence quasi totale de référence au Fort-Témiscamingue dans la plupart des manuels d'histoire du Québec ou du Canada. Le commerce des pelleteries ayant connu son expansion

1. Les Anichinabés sont plus largement connus sous le nom d'Algonquins. Le nom Anichinabé connaît une variété de formes orthographiques. L'Office québécois de la langue française privilégie une forme francisée près de la prononciation originale.

principalement dans l'axe est-ouest, vers les Grands Lacs et au-delà, on a eu tendance à marginaliser le bassin supérieur de l'Outaouais et les territoires adjacents, qui semblent ne pas avoir pesé très lourd dans le destin économique de la Nouvelle-France.



Samuel de Champlain sur la rivière des Outaouais, estampe de John David Kelly. [Musée McCord]

De plus, par sa proximité, le Fort-Témiscamingue est un peu considéré comme l'arrière-cour de la région montréalaise. Le lac Témiscamingue apparaît donc dans une autre configuration ; il se trouve en effet dans l'axe de communication par eau reliant les réserves de fourrures du Nord et les centres de traite du Sud.



Il n'en reste pas moins que son poste de traite est si rentable pour la colonie que les profits qu'il génère servent à défrayer en partie les coûts de construction des fortifications de Montréal et de la mise en œuvre, en 1735, des Forges du Saint-Maurice.

D'abord discret relais sur la route des fourrures, entre Montréal et la baie d'Hudson, le premier Fort-Témiscamingue, qu'on dénomme aussi « le Fort des Français » ou « Maison française » ou encore « Fort Sainte-Anne-des-Témiscamingues », est situé sur une île, à l'embouchure des rivières Metabetchouan et Montréal, du côté ontarien du lac.

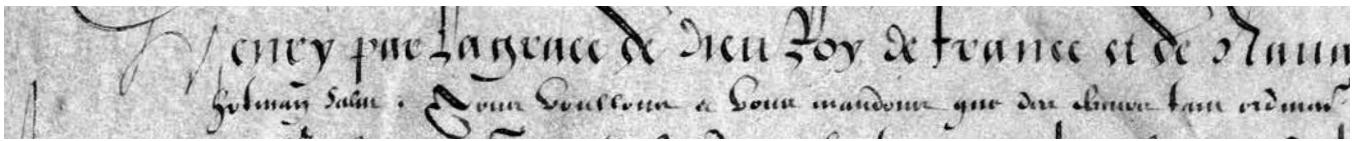
Le *Journal d'expédition* du chevalier Pierre de Troyes précise que cette île est située « entre deux rapides, provenant d'une petite rivière nommée Metabec Chouan en sauvage, de laquelle il en sort quelques-uns pour venir à la traite ». Cette île a été progressivement immergée à compter de 1917, après la construction, par la papetière Riordon, d'un barrage hydroélectrique mis en service en 1919.

Le lac Témiscamingue se prête admirablement à l'établissement d'un poste de traite. Non seulement est-

il sur le parcours de l'une des trois principales rivières donnant accès à la baie James à partir du fleuve Saint-Laurent, mais aussi à proximité des rivières se déployant dans toutes les directions vers les meilleurs territoires de pelleterie, vers les Pays-d'en-Haut, le Passage du Nord-Ouest et le lac Athabasca, là où les rivalités entre la Compagnie de la Baie d'Hudson et la Compagnie du Nord-Ouest seront les plus vives.

Le poste de traite français, construit vers 1679 par des traiteurs montréalais indépendants, sera la propriété de la Compagnie du Nord à compter de 1682, peu après que cette dernière se soit dotée d'une charte royale. Précédemment, le poste appartenait sans nul doute à des actionnaires sur le point de former ladite Compagnie, dont le plus célèbre fut Charles Le Moyne de Longueuil, le père de Pierre Le Moyne d'Iberville. Ce dernier est également sociétaire de la Compagnie du Nord.

La production pelletière du poste du lac Témiscamingue est alors fluctuante, elle s'élève à quelque 120 ballots vers 1757, mais ce poste tient son importance du fait qu'il représente une barrière dressée



devant les ambitions commerciales de sa grande rivale, la Compagnie de la Baie d'Hudson. C'est d'ailleurs cette volonté de faire obstacle aux visées expansionnistes des commerçants anglais qui justifie la fondation des postes français du Témiscamingue aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Alliés des Anglais, les Iroquois venus du sud mènent de fréquentes guerres d'embuscade en territoire outaouais et jusqu'au cœur de l'Abitibi, en riposte aux attaques des Français et de leurs alliés les Algonquins. Leurs incursions les mènent, en 1689, au poste de traite du lac Témiscamingue, qu'ils pillent et mettent à sac.

Il s'ensuit que les administrateurs français refusent de rouvrir cet établissement, à cause des risques encourus, mais aussi en raison de

plaintes de marchands de Montréal, mécontents du fait que ce poste attire des groupes de canots qui, autrement, descendraient commercer jusqu'aux comptoirs de la Vallée du Saint-Laurent. Quoi qu'il en soit, un deuxième fort est construit en 1720, à 20 kilomètres plus au nord, du côté québécois du lac Témiscamingue, là où ses rives se rejoignent presque à 200 mètres l'une de l'autre.

C'est au marquis de Vaudreuil qu'il convient d'attribuer l'initiative de la fondation de ce deuxième poste, et à Paul Guillet, marchand-équipier, qu'il revient d'en avoir assuré la construction. Son succès ne se fait pas attendre, il entraîne même une chute de 50 % des échanges commerciaux au poste anglais d'Albany, à la baie James.

Le Fort-Témiscamingue en 1876. Il s'agirait de la plus ancienne photo prise en Abitibi-Témiscamingue. [Photo George McLaughlin]





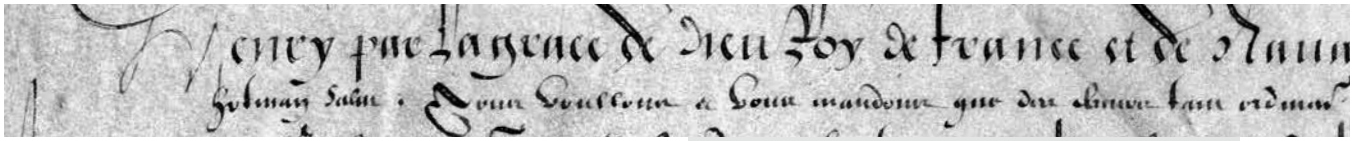
Vue des bâtiments du Vieux-Fort vers 1930. [Photo Fergus L. Hutchinson]

La particularité géographique de son emplacement lui vaut le nom d'Obadjiwan, appellation algonquine signifiant « détroit du lac » ou « lieu de rencontre » ou encore « situé à l'étranglement du lac ». Il fut aussi dénommé par toute une gamme de variantes phonétiques exprimant en fin de compte un seul et même concept, celui de détroit. « Aubatswenanek », selon un mémoire de l'officier Louis-Antoine de Bougainville datant de 1757 (les Algonquins prononçaient « Woo, pa, che, won » d'après le journal publié par John Thomas, en 1774). On

disait « Upatchawanaw » si l'on se fie aux écrits de l'arpenteur Philip Turnor, publiés en 1881, et « Opatchionnang » si l'on s'en tient au rapport de 1881 du missionnaire Jean-Baptiste Proulx.

C'est un site qui fait l'objet d'une occupation autochtone saisonnière depuis des millénaires. Les membres de la Première Nation Timiskaming le considèrent comme l'un de leurs territoires traditionnels.

Il jouit, on l'a dit, d'un emplacement stratégique exceptionnel. Sur la route



de la baie d'Hudson, il devient vite un véritable carrefour du commerce. Son poste de traite est dirigé, de 1720 et jusqu'à la Conquête, par des marchands indépendants de Montréal, provenant de la famille élargie des Guillet, qui acquièrent de vastes expertises.

Quand, en 1779, des marchands écossais de Montréal s'allient à des marchands-équipiers, ils font appel aux voyageurs canadiens-français et forment la Compagnie du Nord-Ouest. En 1821, il y a fusion entre les deux rivales et l'on conserve le nom de Compagnie de la Baie d'Hudson à cause des droits et privilèges que lui confère sa charte royale. La Compagnie de la Baie d'Hudson ajoute du même coup aux 76 postes de traite qu'elle possède déjà, les 97 de la Compagnie du Nord-Ouest.

Puis, en 1955, l'emplacement passe aux mains de la communauté des Oblats de Marie-Immaculée. Qui le visite, à cette époque, est surtout impressionné par le cimetière, avec ses monuments, sa clôture de fer forgé et sa cédrière bien particulière.

C'est l'époque où Augustin Chénier et la Jeune Chambre de commerce de Ville-Marie font des pressions auprès du Gouvernement fédéral

« Les Français bâtirent un fort sur les rives de ce lac vers 1685 pour concurrencer les marchands anglais de la baie d'Hudson. Abandonné vers 1690, le fort fut remis en service vers 1720 et affermé à des marchands jusqu'à la capitulation de la Nouvelle-France. Après la conquête, des marchands indépendants s'établirent autour du lac.

Dans les années 1790, la Compagnie du Nord-Ouest y avait pratiquement obtenu le monopole de la traite grâce à l'habile gestion d'Aeneas Cameron. Les descendants de Cameron administrèrent le fort après la fusion des compagnies de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest en 1821 ».

Texte de la plaque commémorative installée sur le site du Vieux-Fort en 1977.